



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 3589

Texte de la question

SÉCURITÉ EN MILIEU RURAL

M. le président. La parole est à M. Charles de La Verpillière, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Charles de La Verpillière. Ma question s'adresse à M. Claude Guéant, ministre de l'intérieur.

Monsieur le ministre, vous êtes venu vendredi dernier dans le département de l'Ain pour rappeler que la sécurité est un droit pour tous, et un devoir de l'État partout sur notre territoire.

La baisse constante de la délinquance observée depuis 2002...

M. Daniel Goldberg. N'importe quoi !

M. Charles de La Verpillière. ...est un vrai succès de notre majorité : en 2010, 500 000 victimes de moins qu'en 2002, c'est évidemment une très bonne nouvelle,...

M. Albert Facon. Tout va bien !

M. Charles de La Verpillière. ...et la preuve qu'une politique volontariste porte ses fruits, même si ce constat gêne nos collègues de gauche - je l'entends au bruit qu'ils font.

Mais il y a toujours trop de victimes, et il est naturel que les Français restent exigeants vis-à-vis du Gouvernement et de sa majorité.

Je dois vous dire que votre déplacement dans l'Ain, monsieur le ministre, a été très apprécié par les forces de l'ordre et par la population. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

En effet, même si la délinquance est plus diffuse et moins médiatisée en zone rurale, elle existe. Je pense notamment aux atteintes portées aux biens des agriculteurs. Elle se nourrit de la proximité de grandes agglomérations, comme Lyon et Genève.

Monsieur le ministre, à Ambérieu-en-Bugey et à Lagnieu, vous vous êtes fait présenter les résultats, mais également les outils, de la gendarmerie et de la police. Des conventions ont été signées, respectivement avec l'association d'aide aux victimes et de médiation du département, la fédération du bâtiment et des travaux publics, et enfin la chambre de commerce et d'industrie.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous détailler ces dispositifs et les enseignements que vous en tirez pour améliorer toujours la sécurité de nos concitoyens en milieu rural ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Albert Facon. Allô ! Allô !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le député, je vous remercie d'avoir évoqué la très importante question de la sécurité en milieu rural. À la différence de certains groupes politiques qui ne mettent l'accent que sur la sécurité dans les quartiers sensibles, le Gouvernement développe une politique de sécurité au profit de tous les Français, où qu'ils habitent, dans des quartiers sensibles ou dans des quartiers moins sensibles, dans de petites villes ou dans de grandes villes (" À Neuilly ! " *sur les bancs du groupe SRC*), en milieu urbain ou en milieu rural. Tous les Français ont droit à la sécurité.

Ce que j'ai vu dans le département de l'Ain illustre une démarche tout à fait exemplaire en matière de sécurité

en milieu rural : tous les acteurs joignent leurs efforts.

Ce que j'ai observé, c'est d'abord la détermination et la compétence considérables de la gendarmerie nationale. C'est la densification de sa présence sur la voie publique, conformément à la politique que je conduis sous l'autorité du Premier ministre, et qui vise à faire en sorte que la présence des policiers, en ville, et des gendarmes, en milieu rural, soit plus forte, plus perceptible, et qu'elle rassure nos concitoyens. Ce que j'ai vu, ce sont aussi des moyens techniques adaptés à l'évolution de la délinquance, et qui renforcent la capacité de travail de nos gendarmes. Je pense à tout ce qui est fait dans le domaine de la police technique et scientifique, ou encore à ce qui est fait en matière de vol de véhicules, par la lecture automatisée des plaques d'immatriculation.

Ce que j'ai noté, c'est aussi le développement de partenariats extrêmement actifs : avec la chambre de commerce et d'industrie, pour éviter les vols chez les commerçants ou l'utilisation de moyens de paiement frauduleux ; avec le secteur du bâtiment, pour éviter les vols de matériaux ; avec les associations de victimes. Vous me permettez, monsieur le député, de relever un autre ingrédient, qui est l'engagement des élus : le vôtre comme celui de votre collègue Xavier Breton dans la circonscription voisine, que j'ai visitée.

Les résultats sont là. Depuis huit ans, on a enregistré, dans l'Ain, une baisse de la délinquance de 17 %. Et le mouvement se poursuit : la délinquance de proximité a baissé de 20 % depuis le début de l'année.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Charles de La Verpillière](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3589

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 octobre 2011